

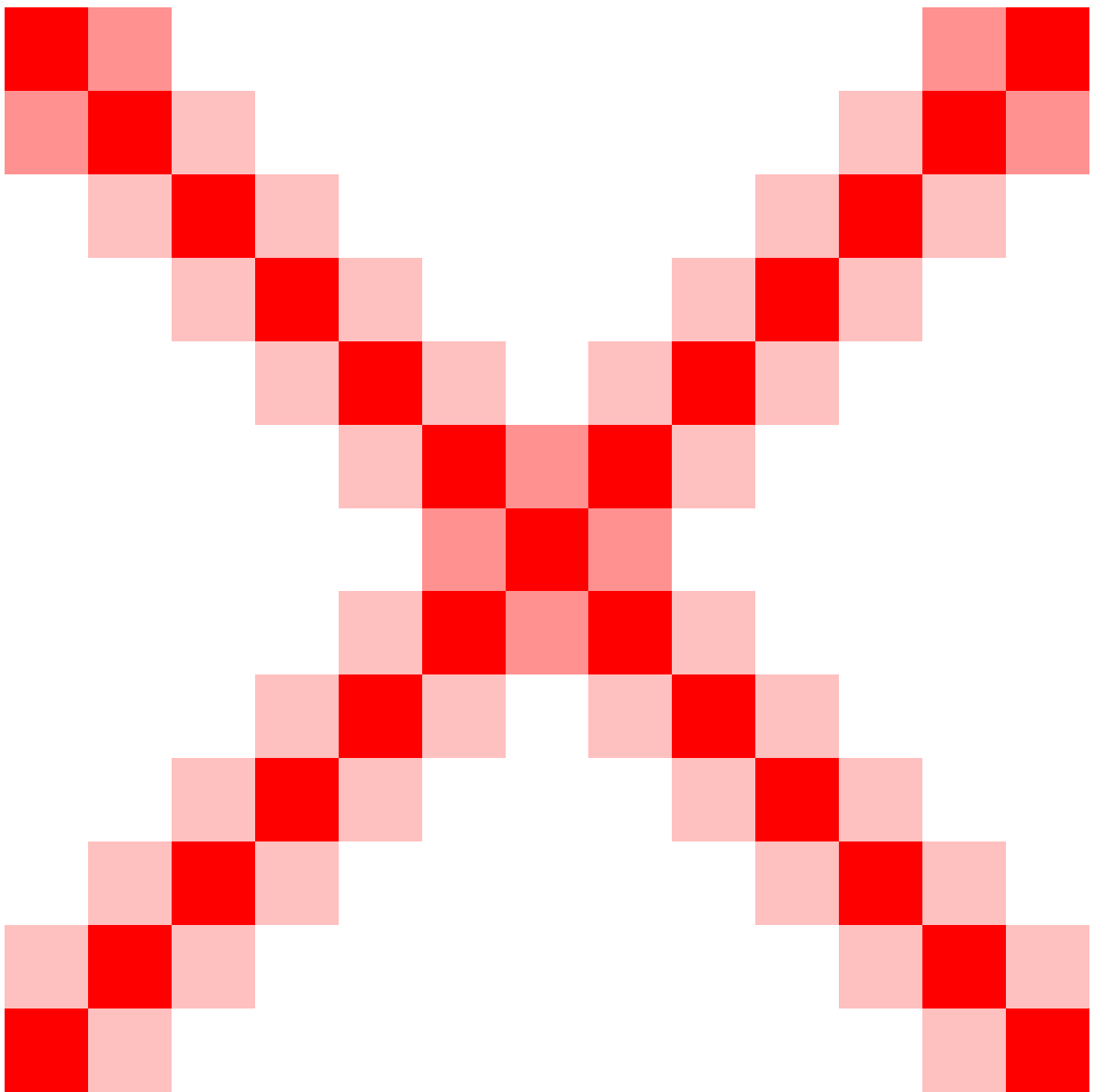
# SFR et Meetic lancent le paiement sur facture mobile



**Les clients Mobile SFR peuvent désormais bénéficier du paiement opérateur sur les services Mobile Meetic**

Les clients Mobile SFR peuvent désormais s'abonner et profiter des services payants Meetic, leader européen de la rencontre, en effectuant leurs achats directement sur leur facture mobile.

Cette méthode de paiement simple, rapide et sécurisée a été mise en place grâce à un partenariat entre Meetic, SFR et Gemalto au travers de sa plateforme de paiement Netsize pour le web et l'application mobile.



deviennent disponibles au travers du paiement mobile SFR depuis l'application Android Meetic et le site mobile Meetic [www.touch.meetic.fr](http://www.touch.meetic.fr).

Pour effectuer son achat ou s'abonner, il suffit au membre Meetic de disposer d'une ligne mobile SFR. S'il est connecté depuis le réseau SFR 2G/3G/4G, il est automatiquement authentifié. Il sélectionne le paiement SFR et peut, d'un simple clic, confirmer son achat. La transaction est alors prise en compte sur la prochaine facture liée à son abonnement SFR ou immédiatement décomptée de son solde prépayé.

SFR conçoit, développe et distribue des services de paiement à forte valeur ajoutée, sécurisés et pratiques.

Grâce à des partenariats forts tissés avec les acteurs de la monétisation depuis plus de 10 ans, le groupe souhaite accompagner ses clients en leur proposant les solutions de paiement innovantes les plus efficaces.

Avec l'intégration du paiement sur facture mobile au sein du site mobile Meetic et de l'application Android Meetic, SFR confirme sa volonté stratégique d'être intégré chez les plus grands marchands numériques. Ceci dans la continuité des intégrations existantes comme par exemple Facebook, Google Play Store, LeKiosk, Riot Games, Wargaming ou encore le Sony PlayStation Store.